

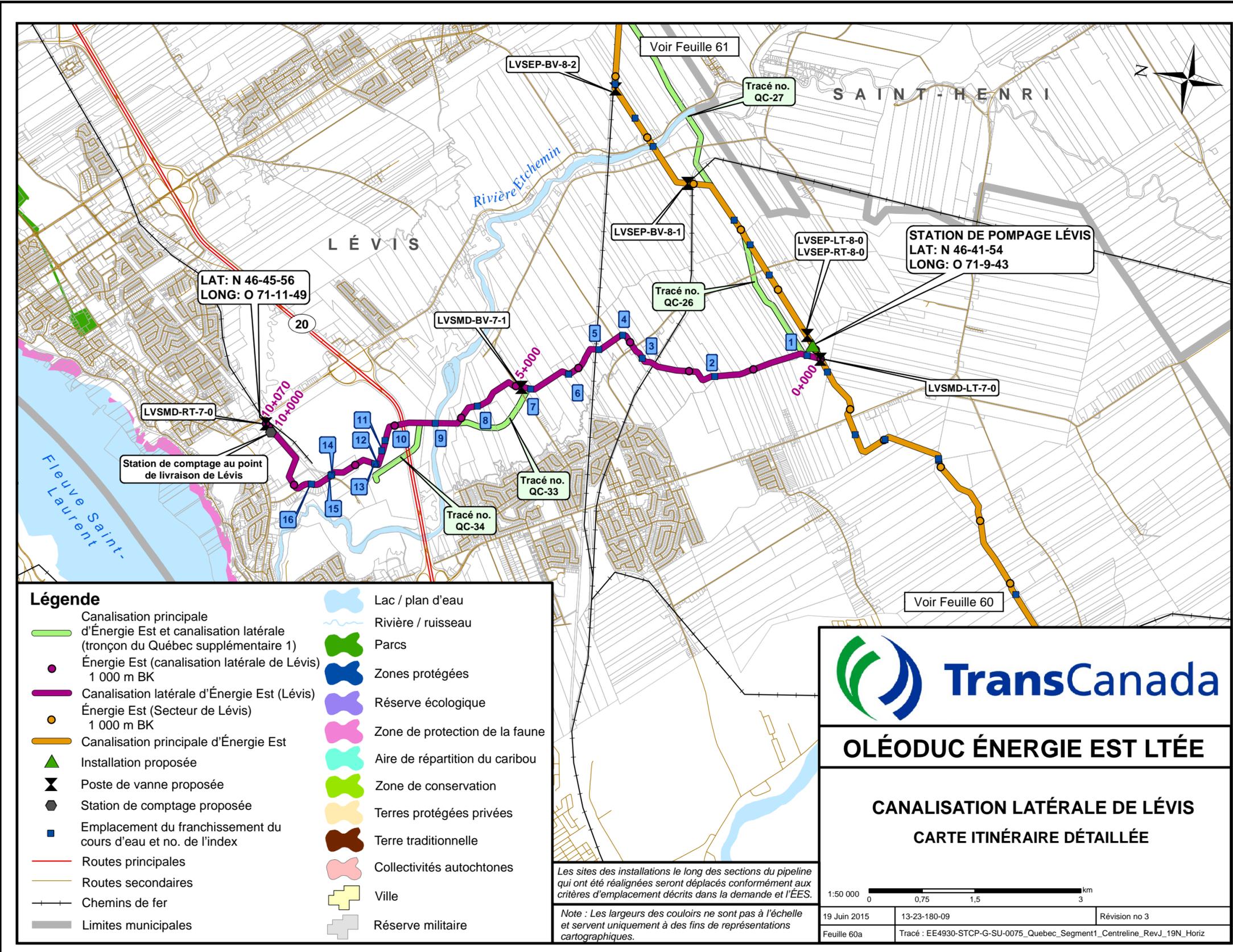
Annexe de la demande vol. 12L-93

Canalisation latérale de Lévis carte itinéraire détaillé – Révision (Feuille 60a)

Tableau de référence des franchissements des cours d'eau

No index	ID du franchissement	Nom du cours d'eau	Principale méthode de franchissement	Latitude	Longitude
1	QC-LL020	Cours d'eau non désigné	Isolée	N 46-41-58	O 71-9-53
2	QC-LL021	Cours d'eau non désigné	Isolée	N 46-42-38	O 71-10-19
3	QC-LL022	Rivière Pénin # 4884	Isolée	N 46-43-12	O 71-10-17
4	QC-LL023	Cours d'eau non désigné	Isolée	N 46-43-23	O 71-10-5
5	QC-LL024	Cours d'eau non désigné	Isolée	N 46-43-32	O 71-10-17
6	QC-LL025	Cours d'eau non désigné	Isolée	N 46-43-44	O 71-10-37
7	QC-LL026	Cours d'eau non désigné	Isolée	N 46-44-2	O 71-10-52
8	QC-LL027	Cours d'eau non désigné	Isolée	N 46-44-22	O 71-11-11
9	QC-LL028	Rivière Etchemin	Sans tranchée	N 46-44-39	O 71-11-27
10	QC-LL029	Cours d'eau non désigné	Isolée	N 46-45-0	O 71-11-45
11	QC-LL030	Cours d'eau non désigné	Isolée	N 46-45-1	O 71-11-52
12	QC-LL031	Cours d'eau non désigné	Isolée	N 46-45-2	O 71-12-2
13	QC-LL032	Cours d'eau non désigné	Isolée	N 46-45-3	O 71-12-2
14	QC-LL033	Cours d'eau non désigné	Isolée	N 46-45-21	O 71-12-15
15	QC-LL034	Cours d'eau non désigné	Isolée	N 46-45-21	O 71-12-15
16	QC-LL035	Cours d'eau non désigné	Isolée	N 46-45-29	O 71-12-24

Ce tableau de référence sur les franchissements de cours d'eau est le même que celui déposé dans la demande originale.
Une mise à jour du tableau est prévue pour T4 2015.



Légende

- Canalisations principales d'Énergie Est et canalisations latérales (tronçon du Québec supplémentaire 1)
- Énergie Est (canalisation latérale de Lévis) 1 000 m BK
- Canalisations latérales d'Énergie Est (Lévis) 1 000 m BK
- Canalisations principales d'Énergie Est
- ▲ Installation proposée
- ✕ Poste de vanne proposée
- Station de comptage proposée
- Emplacement du franchissement du cours d'eau et no. de l'index
- Routes principales
- Routes secondaires
- Chemins de fer
- Limites municipales
- Lac / plan d'eau
- Rivière / ruisseau
- Parcs
- Zones protégées
- Réserve écologique
- Zone de protection de la faune
- Aire de répartition du caribou
- Zone de conservation
- Terres protégées privées
- Terre traditionnelle
- Collectivités autochtones
- Ville
- Réserve militaire

Les sites des installations le long des sections du pipeline qui ont été réalignées seront déplacés conformément aux critères d'emplacement décrits dans la demande et l'ÉES.
Note : Les largeurs des couloirs ne sont pas à l'échelle et servent uniquement à des fins de représentations cartographiques.



OLÉODUC ÉNERGIE EST LTÉE

CANALISATION LATÉRALE DE LÉVIS
CARTE ITINÉRAIRE DÉTAILLÉE

19 Juin 2015 13-23-180-09 Révision no 3
Feuille 60a Tracé : EE4930-STCP-G-SU-0075_Québec_Segment1_Centreline_RevJ_19N_Horiz